

ENGAGEMENT DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE – 2022

Solde de 13% affectée aux établissements de formations technologiques et professionnelles
 Décret N°2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

RENSEIGNEMENTS

Votre entreprise : 	Notre Etablissement Lycée Dupuy de Lôme 4 rue Jean le Coutaller 56100 Lorient
-----------------------------------	---

Siren/Siret :

Contact de l'entreprise :

NOM : Prénom :
 Tél : Email :

**Rappel du mode de calcul du versement des 13% aux établissements de formation
 13%*0.68%* masse salariale 2021**

Montant de Votre Versement :.....€

Au profit des formations technologiques du lycée Dupuy de Lôme Lorient
Code UAI : 0560025Y

Mode de règlement choisi :

- Soit par virement sur le compte bancaire du lycée
(RIB ci-après).
Mentionnez « TA2022 » et votre N° de Siret en libellé de Virement
Un reçu libératoire vous sera ensuite adressé.

IBAN (International Bank Account Number)							BIC (bank Identifier Code)
FR76	1007	1560	0000	0010	0204	376	

Titulaire du compte : **LGT DUPUY-DE-LOME Agent Comptable**

- Soit par chèque bancaire :
- N° de Chèque : Banque :

A l'ordre de : LGT DUPUY-DE-LOME AGENT COMPTABLE

Lycée Dupuy de Lôme
 4 rue Jean le Coutaller
 BP 2136
 56100 LORIENT
Code UAI (ex-RNE) : 0560025Y

Téléphone : [02 97 37 72 88](tel:0297377288)
Fax : 02 97 37 92 22
Adresse de courriel : gestion.0560025y@ac-rennes.fr
Site web : www.dupuydelome-lorient.fr
SIREN/SIRET : 19560025900012